

Réf: Dossier N° 066937

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « KML BIOMÉDICAL ET COSMÉTIQUE »

Siège social Abidjan, Yopougon, CITÉ VERTE APPT 125, Lot 125, Ilot 125

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KML BIOMÉDICAL ET COSMÉTIQUE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- FABRICATION ET VENTE DE PRODUITS BIOMÉDICAUX
- FABRICATION ET VENTE DE PRODUITS COSMÉTIQUE
- S
  - IMPORT/EXPORT
  - DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, CITÉ VERTE APPT 125, Lot 125, Ilot 125

Dirigeant(s) : Mme KONÉ AÏCHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08496 du 30/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42102/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

